

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2019



Publié par affichage conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales le 29 mars 2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

PRESIDENCE

Monsieur Marc HONORE, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Nicole MARTIN

PRESENTS

Monsieur Marc HONORE, Madame Elodie SORNAY, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Monsieur Daniel GIRAUD, Madame Véronique FORENSI et Monsieur Pierre-Henri BOVIS (Maires-Adjoints), Monsieur Jean-François DEMAREZ, Monsieur Eric SURET (Conseillers Municipaux Délégués), Madame Marie-Annick LOUSTANEAU, Madame Malika BELLAL, Madame Nicole MARTIN, Madame Cécile VINCENT, Monsieur François LARONDE, Monsieur Jacques TANGUY, Madame Delphine DUMONT, Madame Consuelo LECERF, Monsieur Alain OUTREMAN, Madame Rachel DEROUAULT, Madame Nelly PASCAUD et Madame Jessica DORLENCOURT, Conseillers Municipaux

ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Gharib NAJI
Madame Michelle BASTIEN
Madame Elisabeth MALHO
Madame Lucie HOUSSAIS
Monsieur Nicolas BENARD
Monsieur Pascal FRAUDIN
Madame Martine QUILLERE
Madame Pauline MATHEY

POUVOIR A

Monsieur Jean-François DEMAREZ
Madame Elodie SORNAY
Monsieur Jean-Paul DEMAREZ
Monsieur Marc HONORE
Madame Véronique FORENSI
Monsieur Alain OUTREMAN
Madame Rachel DEROUAULT
Madame Jessica DORLENCOURT

ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Patrick TERNANT
Monsieur Mohamed TAMEGA

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 ET DU 20 FEVRIER 2019

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2019

N°	Objet	Montant
014	suppression de la sous-régie de recettes du « Bateau vivre »	-
015	suppression de la sous-régie de recettes du « Club Franquin »	-
020	conventions avec le CNED pour des formations à distance de préparation au concours de rédacteur destinées à deux agents du cabinet du Maire	1 656 €
021	convention avec l'organisme Levage Manutention Formation pour deux formations obligatoires AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) destinées à sept agents des Services Techniques	1 656 €
022	convention de coopération 2019 avec le centre Georges Devereux pour des permanences d'ethnopsychiatrie	15 000 €
023	convention avec l'association Alternative pour la mise en place d'un partenariat dans le cadre du soutien à la parentalité et des services aux familles	10 000 €
024	convention avec l'association ELLSA pour la mise à disposition de terrain dans le cadre du projet INTEGR@TERRE	-
025	contrat d'hébergement avec EURO SPORTING TOURNOIS INTERNATIONAUX pour la participation d'une équipe de football garçon U19 au tournoi COPA JORDI en Espagne (BLANES - Catalogne) du 18 au 22 avril 2019	3 015 € TTC
026	convention avec le cabinet ARFOS pour une formation de professionnalisation « Développez votre efficacité : outils & méthodes de gestion des activités » destinées au responsable du service Vie Locale	1 320 € TTC
027	convention avec l'Association Interdépartemental pour la Diffusion d'Informations Locales (AIDIL) pour une formation de professionnalisation « Comment faire son bilan de fin de mandat et le communiquer » destinée à la directrice de cabinet	400 € TTC
030	octroi de la protection fonctionnelle à l'un des policiers municipaux suite à outrage et rébellion	-
031	octroi de la protection fonctionnelle au chef de la police municipale suite à outrage et rébellion	-
033	convention avec le SAX pour la mise à disposition du bâtiment 2 rue des Champs pour la mise en œuvre d'activités artistiques, culturelles et sociales	gratuit
034	recours contentieux de Mme LIM (recours indemnitaire suite à l'imputabilité au service de congés maladie) : désignation de l'avocat (cabinet BAZIN-CAZELLES)	-

LISTE DES MARCHES

N° du marché	Titulaire	Objet du marché	Catégorie de marché	Montant total HT	Date de notification
16-033	ARTESIENNE 62802 LIEVIN CEDEX	avenant n°1 au marché d'impression des supports de communication de la ville (modification de la grille tarifaire dû au changement de la fréquence de parution du journal municipal)	services	pas incidence financière	11/02/2019

02. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant), constate la conformité du compte de gestion 2018 du Trésorier Principal de Poissy et du compte administratif 2018 du budget ville et **approuve** le compte de gestion 2018 du budget principal

03. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2018

Le Maire ayant quitté la séance le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Elodie SORNAY Première Adjointe au Maire, le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) M. le Maire ne prenant pas au vote, **donne** quitus à M. le Maire pour sa gestion du budget ville en 2018, **approuve** les résultats définitifs du compte administratif 2018, **vote** le résultat de clôture de chacune des sections tel qu'indiqué dans la synthèse du CA 2018 ci-dessous :

INVESTISSEMENT	Dépenses	10 916 280,05
	Recettes	14 838 724,54
	Résultat investissement exercice	3 922 444,49
FONCTIONNEMENT	Dépenses	35 392 339,15
	Recettes	33 104 804,66
	Résultat fonctionnement exercice	-2 287 534,49
	Résultat de l'exercice	1 634 910,00
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	-5 186 888,77
	Résultat exercice	3 922 444,49
	Résultat global d'investissement (compte 001)	-1 264 444,28
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	7 418 816,56
	Résultat exercice	-2 287 534,49
	Résultat global de fonctionnement	5 131 282,07
	RESULTAT GLOBAL	3 866 837,79
RAR DEPENSES		1 031 432,77
RAR RECETTES		2 539 453,96
SOLDE RAR		1 508 021,19
	RESULTAT CUMULE CORRIGE DES REPORTS	5 374 858,98
	COMPTE 1068 A PREVOIR SUR 2019	0,00
	COMPTE 002 A PREVOIR SUR 2019	5 131 282,07

04. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant), constate la conformité du compte de gestion 2018 du Trésorier Principal de Poissy et du compte administratif 2018 du budget annexe bâtiments locatifs et **approuve** le compte de gestion 2018 dudit budget annexe

05. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS 2018

Le Maire ayant quitté la séance le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Elodie SORNAY, Première Adjointe au Maire, le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) M. le Maire ne prenant pas au vote, **donne** quitus à M. le Maire pour sa gestion en 2017 du budget annexe bâtiments locatifs, **approuve** les résultats définitifs du compte administratif 2017 et **vote** le résultat de clôture de chacune des sections tel qu'indiqué dans la synthèse du CA 2017 ci-dessous :

INVESTISSEMENT	Dépenses	1 728,08
	Recettes	19 688,43
	Résultat investissement exercice	17 960,35
FONCTIONNEMENT	Dépenses	121 845,82
	Recettes	110 935,85
	Résultat fonctionnement exercice	-10 909,97
	Résultat de l'exercice	7 050,38
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	-8 036,43
	Résultat exercice	17 960,35
	Résultat global d'investissement (compte 001)	9 923,92
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	280 329,26
Part affectée à déduire du résultat antérieur (c/1068)		0,00
	Résultat exercice	-10 909,97
	Résultat global de fonctionnement	269 419,29
	RESULTAT GLOBAL	279 343,21
RAR DEPENSES		0,00
RAR RECETTES		0,00
SOLDE RAR		0,00

06. ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) **décide** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 et **approuve** le budget primitif 2018 du budget principal, par chapitre en dépenses et en recettes, comme suit :

- section de fonctionnement :	33 179 663,07 €
- section d'investissement :	<u>8 971 052,03 €</u>
TOTAL DU BUDGET 2019	42 150 715,10 €

07. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS 2019

Le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) **décide** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 et **approuve** le budget primitif 2018 du budget principal, par chapitre en dépenses et en recettes, comme suit

- section de fonctionnement :	344 419.29 €
- section d'investissement :	189 723.92 €
TOTAL DU BUDGET 2019	534 143.21 €

08. VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal **fixe** à l'unanimité le taux des taxes directes locales pour 2019 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 19.23 %
- Taxe Foncier Bâti : 16.17 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 74.44 %

09. CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ATTRIBUTAIRES DE SUBVENTION D'UN MONTANT ANNUEL SUPERIEUR A 23 000 EUROS

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature des conventions avec les associations attributaires d'une subvention d'un montant annuel supérieur à 23 000 € et dont la liste figure en annexe du budget de la ville

10. ACTUALISATION TARIFAIRE DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT ET DE LA REDEVANCE FORFAITAIRE ANNUELLE

Le Conseil Municipal **fixe** à l'unanimité la grille tarifaire du marché d'approvisionnement applicable au 1^{er} janvier 2019 ainsi qu'il suit :

DROIT DE PLACE (sur allée principale, transversale ou de passage et pour une profondeur maximale de 2 mètres)	TARIF HT EN VIGUEUR 01/01/2018	TARIF HT ACTUALISÉ + 1,47 %
Places couvertes de 2 mètres de façade		
- la 1 ^{ère}	5,94 €	6,03 €
- la 2 ^{ème}	6,41 €	6,50 €
- la 3 ^{ème}	6,76 €	6,86 €
- la 4 ^{ème}	7,14 €	7,24 €
- chacune des suivantes	7,14 €	7,24 €
Places découvertes le mètre linéaire de façade marchande	1,87 €	1,90 €
Places formant encoignure ou de passage : supplément	2,40 €	2,43 €
Commerçants non abonnés : supplément par mètre linéaire de façade marchande	0,62 €	0,63 €
Droit de déchargement : véhicule ou remorque, l'unité	2,40 €	2,43 €

REDEVANCE	TARIF HT EN VIGUEUR	TARIF HT ACTUALISÉ
Redevance d'animation & publicité : par commerçant abonné ou non et par séance	1,72 €	1,74 €
Redevance pour immondices par commerçant abonné ou non et par séance	1,95 €	1,98 €

Minimum règlement par chèque : pour les commerçants ayant plus d'un an d'ancienneté	TARIF FIXE (TTC)	TARIF FIXE (TTC)
	140,00 €	140,00 €

11. LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION ET SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE, AYANT POUR OBJET DES SERVICES DE SURVEILLANCE ET DE GARDIENNAGE POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUÉ ENTRE LA VILLE D'ACHÈRES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ACHÈRES

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité des suffrages exprimés (Nelly PASCAUD s'abstenant) la passation et la signature d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée de quatre ans à compter de sa date de notification, sans montant minimal ni maximal pour les besoins de surveillance et de gardiennage du groupement de commandes constitué avec le CCAS

12. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE D'INSERTION DES YVELINES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CLAUSES SOCIALES

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat avec le GIP ActivitY' pour la mise en œuvre de clauses sociales

13. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE PAR LA DIRECTION REGIONALE JEUNESSE SPORTS D'ILE DE FRANCE

Le Conseil Municipal **sollicite** de l'Etat à l'unanimité le renouvellement de la labellisation de son Bureau Information Jeunesse

14. DISPOSITIF FLORA - FEMMES LOGEMENT RÉSEAU ACCOMPAGNEMENT - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature d'une convention avec les villes et CCAS concernés afin de définir les modalités fonctionnelles et financières de mise en œuvre du dispositif FLORA afin de permettre notamment l'intégration des communes d'Andrésy et de Maurecourt

15. CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de nouvelles conventions pour les établissements multi-accueils collectifs et familiaux Louis PASTEUR, Les sources et Lucie AUBRAC, pour la période comprise entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2022 avec la CAF des Yvelines

16. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Point reporté

17. MODIFICATION DU RIFSEEP

Point reporté

La séance est levée à 23h00

Signé le 28 mars 2019
Publié le 29 mars 2019

Le Maire
Marc HONORE